

Session du Conseil régional

La Région vote l'ouverture de 530 places supplémentaires en formations sanitaires et sociales en Pays de la Loire

Dans la poursuite des efforts portés par la Région des Pays de la Loire pour répondre aux enjeux de santé, l'assemblée régionale a voté ce 24 mars l'engagement d'ouverture de 530 nouvelles places de formation aux métiers d'infirmiers et d'aides-soignants. Ce déploiement, sur tout le territoire, vise à répondre aux besoins de recrutement des métiers du secteur sanitaire et social. Il fera l'objet d'une convention de compensation à négocier avec l'Etat.

« La Région est mobilisée pour répondre aux besoins en formations sanitaires et sociales : dès 2020, nous avons décidé d'augmenter le nombre de places de formation et travaillé à valoriser ces formations qui débouchent sur des emplois. Aujourd'hui, la Région, en collaboration avec l'Etat, franchit une étape supplémentaire avec 530 nouvelles ouvertures en 2022 et 2023. Notre objectif est de garantir à tous une offre de soin de qualité en répondant de façon pérenne aux enjeux de formation sur le territoire. » a rappelé Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

300 places supplémentaires de formation d'aides-soignants et 230 en soins infirmiers

La formation des professionnels de santé est au cœur des enjeux de santé publique : les tensions récurrentes en matière de ressources humaines ont été exacerbées par la crise sanitaire et un récent rapport sur la prise en charge du grand âge a mis en évidence les besoins de recrutement.

Face à cet enjeu, la Région des Pays de la Loire a décidé la création sur son territoire de :

- **230 nouvelles places en 1^{re} année de formation en soins Infirmiers**, dont 60 places dès 2022, et 170 places en 2023.
- **300 nouvelles places en formation d'aides-soignants**, dont 100 dès 2022 et 200 en 2023.

Ce déploiement illustre la politique volontariste de la Région en matière de santé et poursuit l'action engagée. En 2020 et 2021, la Région a travaillé avec l'Etat pour augmenter l'offre de formation et a créé 120 places de formation en soins infirmiers, portant à 1470 les effectifs ligériens en IFSI, 200 places de formation d'aides-soignants, hors apprentissage, et 100 places de formation d'accompagnant éducatif et social.

L'ensemble de ces déploiements, y compris ceux depuis 2020, représentera dès 2025 une dépense annuelle de 14,5 M€ pour la Région, compensée par l'Etat à hauteur de 12,3 M€.

La Région poursuit par ailleurs ses actions de valorisation des métiers de soignants en finançant la gratuité des sélections pour les candidats à la formation d'aide-soignant et la revalorisation des indemnités de stage.